

REGLEMENT INTERIEUR DE LA PISCINE

Horaires d'ouverture : de 10h a 19h

Acces a la piscine

1. La piscine est reservee aux residents des 2 gites et a la famille des proprietaires.
2. Les enfants doivent imperativement etre accompagnes d'un adulte responsable assurant leur surveillance dans l'eau.
3. L'acces est interdit aux personnes en etat d'ebriete, de malproprete evidente ou presentant des signes de maladie contagieuse.

Hygiene et tenue

5. Chaussures interdites dans l'espace piscine. Laissez-les a l'exterieur.
6. Pour les hommes : slip ou boxer de bain obligatoire (short interdit).
Pour les femmes : maillot 1 ou 2 pieces autorise (short et pareo interdits).
Pour les enfants : t-shirts anti-UV autorises.
Pour les bebes : couches etanches obligatoires.
7. Douche recommandee avant la baignade.

Securite

8. Plongee interdite.
9. Verre interdit dans l'enceinte de la piscine.
10. Animaux interdits, meme tenus en laisse.
11. Pas de nourriture ni de boissons dans l'espace piscine.
12. Fumer est strictement interdit autour de la piscine et sur la terrasse.

Comportement

13. Il est interdit de courir, pousser, se bousculer ou lancer des objets dans ou autour de la piscine.
14. Les jeux violents ou bruyants ne sont pas autorises.
15. Il est formellement interdit de cracher, d'uriner ou de polluer l'eau de quelque maniere que ce soit.
16. Toute attitude irrespectueuse, dangereuse ou incorrecte pourra entrainer l'exclusion immediate de l'espace piscine.

REGLEMENT INTERIEUR DE LA PISCINE

Horaires d'ouverture : de 10h a 19h

Informations complementaires

Video-surveillance en cours : pour la securite des personnes et des biens.

En cas d'urgence, composez le 112.

Pour toute question, adressez-vous a M. Gandon au 06 20 39 21 03.

Les proprietaires declinent toute responsabilite en cas d'accident ou de perte d'objet.

Bonne baignade a tous, dans le respect et la bonne humeur !